



Informations sur une donation ou non?

Par **bruno92270**, le **31/10/2008** à **03:20**

Bonjour,

il y a environ 6 ans, mon grand-père (propriétaire d'un appartement qu'il me louait) m'a demandé de libérer cet appartement afin de pouvoir le vendre libre de locataires.

Je lui ai bien sûr dit oui, et suite à la vente il m'a "dédomagé" en me donnant un chèque d'une certaine valeur, et en me fournissant bien sûr un papier écrit de sa main en justifiant que c'était un dédomagement pour vendre le bien libre.

Hors à ce jour, mon grand-père est décédé et je suis héritier direct avec mon oncle; ce dernier veut absolument que cette somme d'argent soit déduite de mon héritage car il prétend que c'est une donation du temps du vivant.

Est-il en droit de faire valoir que cette somme soit déduite ou non?

En attendant il ne signe pas le compte de répartition final et me bloque ainsi la part me revenant, alors qu'il a eu de quoi s'acheter un bien immobilier il y a quelques mois, étant majoritaire sur moi dans la succession.

Vous remerciant par avance,

Bruno